

Mardi 20 octobre 2020

Note aux rédactions

Travaux sur les structures et équipements du « Pont de Lynck » (RD 3) à Looberghe

A compter du lundi 26 octobre 2020 et pour une durée de sept semaines (sous réserve de conditions climatiques favorables et de l'évolution de la crise sanitaire), le Département du Nord entreprendra des travaux sur l'ouvrage d'art 6303 dit « Pont de Lynck » à Looberghe.

Les travaux permettront de renforcer la sécurité des usagers et d'assurer la pérennité de l'ouvrage : ils comprendront la pose de joints de chaussée, la réparation des garde-corps et la réfection des trottoirs.

Ces travaux, d'un montant de 114 000 euros TTC et financés par le Département du Nord, seront réalisés sous circulation alternée par feux, jour et nuit. Les entreprises chargées de la réalisation des travaux devront employer des personnes inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 60 heures prévues.



Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBTP en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux ont également suivi un protocole visant à assurer la sécurité de tous.